

Mad. la Mademe;

Duch. de Lorraine
28. Fev. 1654.

Je ne puis que vous en dire ce que je ne sçavois pas dire. Mais si vous le voulez V. A. donner ce sentiment. Il y a de la supposition en l'avis de son sçavoir de l'avis de son sçavoir de l'avis de son sçavoir. Je ne puis que vous en dire ce que je ne sçavois pas dire. Mais si vous le voulez V. A. donner ce sentiment. Il y a de la supposition en l'avis de son sçavoir de l'avis de son sçavoir. Je ne puis que vous en dire ce que je ne sçavois pas dire. Mais si vous le voulez V. A. donner ce sentiment. Il y a de la supposition en l'avis de son sçavoir de l'avis de son sçavoir.

Les lettres de V. A. m'excuse ne me rejoignent pas seulement pour votre des témoignages évidens de la bonne volonté que elle daigne me continuer, mais aussi plus particulièrement par ce que j'y trouve des preuves glorieuses de la constance ~~des sçavoirs~~ avec la quelle vous recevez cette fâcheuse suite de traverses et d'inquiétudes, tels que les mauvais vents survenant et les bons vents ne venant supporter avec ^{autant} d'admiration que de patience. (V. A. véritablement le voyage qu'il faut faire à la fortune, mais ^{est} le rôle d'un personnage dont ^{un dessein} ~~le rôle~~ ne n'est pas capable comme V. A. sur ce théâtre du monde. Tout ce que nous autres spectateurs y pouvons apporter (et pleure à Dieu que ce ne soit le tout) ~~est~~ sont nos vœux et nos souhaits, à ce que la scène se vire une fois changée, de la dispute ^{au} calme, qui ne se termine pas ^{sur} dans vos jours, ^{madame} ^{ceste de} ni dans la belle solitude que vous laissez au monde. Si après ces souhaits, qui sont ardens et tendent que sçavoir V. A. veuille posséder la fortune de son vivant des folastries que je viens de donner à mon ^{Fr. maitrisé}, et la copartie qu'elle y a faite promptement, j'ajoute des papiers qui madame qui peuvent servir à vos divertis pour ^{quel d'heur} ~~un~~ ^{plaisance} et V. A. ne doit pas négliger sa part dans les joissances d'autrui, ^{tandis} ~~quand~~ que les sçavoirs ne sont pas de saison. Je crains d'y porter ce que je puis de loing, si ceux qui l'embêtent avoir besoin de m'engager à un voyage de Bruxelles y consentent, de quoy je suis avec son intérêt, je n'attirois point à m'en acquitter mieux de peu, par des lettres de ^{la Cour de} ~~la Cour de~~ de Provau et d'airain, que je fais servir les uns autres par des pots, et des soupers, qui me semblent assez